

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} Michèle Künzler, Anne Mahrer, Laurence
Fehlmann Rielle, Pablo Garcia et Gilbert
Catelain*

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2008

Proposition de motion pour la construction d'un quartier correspondant aux critères du développement durable aux communaux d'Ambilly

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le déclassement du site des communaux Ambilly;
- l'ampleur du périmètre concerné;
- la nécessité de réaliser un aménagement exemplaire;
- les engagements pris par rapport à la commune concernée,

invite le Conseil d'Etat

- à respecter les principes du développement durable lors de l'élaboration des plans localisés de quartier;
- à promouvoir la création d'un écoquartier dans ce périmètre.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les quartiers durables sont à la fois souhaités et nécessaires mais les définitions sont parfois assez floues. Nous avons décidé de présenter ici les grandes lignes qui définissent un quartier durable.

Un quartier durable aux Communaux d'Ambilly

Un quartier dit durable se distingue d'un quartier conventionnel dans le sens où il s'efforce d'une part de réduire significativement l'empreinte écologique de ses habitants, d'autre part de les impliquer dans la création et la vie du quartier. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable :

Au niveau environnemental, faire un usage mesuré des ressources (notamment en termes de densité bâtie) et réduire l'empreinte écologique du quartier et de ses habitants (consommation d'énergie, émissions de CO₂).

Au niveau social, favoriser le développement d'une certaine convivialité et un sentiment d'appartenance (participation à l'aménagement et à la gestion du quartier), promouvoir la mixité sociale (logements de dimensions et de standing variés, habitants d'âge et de milieu socioculturel différents) et la mixité des affectations (habitat, travail, loisirs, culture).

Au niveau économique, favoriser l'économie locale lors de la construction du quartier (utilisation de matériaux et main-d'œuvre locaux) et dans sa vie quotidienne (commerces et services de proximité, agriculture locale), et promouvoir des technologies innovantes (constructions bioclimatiques, production d'énergie).

La création d'un quartier durable s'articule autour de différents domaines : participation et vivre ensemble, construction, nature, mobilité, énergie, eau, déchets, mixité et diversité, selon des objectifs précis et vérifiables.

Le projet d'aménagement du périmètre des Communaux d'Ambilly offre un principe d'organisation intéressant pour la réalisation d'un quartier exemplaire et innovant.

Mixité et diversité

Pour répondre à ses ambitions et ne pas être un ghetto écolo-bobo, un quartier durable doit offrir une large mixité de population, sur le plan social, générationnel, culturel. L'écoquartier doit en effet être accessible à tous, un quartier ordinaire, mais pas conventionnel. Il doit aussi permettre la plus grande diversité quant à l'aménagement des espaces et aux formes bâties, pour promouvoir l'innovation et mettre en œuvre une grande variété de solutions. Il s'agit de faire coexister habitat et travail, favoriser la cohabitation entre les différentes générations, garantir la mixité entre les différents milieux socio-économiques, assurer la diversité des modes de vie, à travers la promotion d'architectures variées et de types de logements innovants, une répartition équilibrée entre logements sociaux, coopératives, loyers libres et PPE, la réalisation d'immeubles intergénérationnels, de logements étudiants, de résidences pour personnes âgées, entre autres.

Energie

Un des objectifs prioritaires des quartiers durables est de réduire de façon significative l'empreinte écologique de ses habitants, soit leur charge pour l'environnement et la consommation des ressources, notamment d'énergie.

Près de 45% de l'énergie utilisée en Suisse sert à construire les bâtiments, à les chauffer (et à rafraîchir), à assurer le chauffage de l'eau sanitaire. Les technologies permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments existent et sont toujours plus performantes et moins coûteuses.

La réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation globale d'énergie, dans des constructions saines et agréables à vivre passe par la mise en place d'un concept global de consommation d'énergie à l'échelle du quartier (énergies renouvelables, économies d'énergie, efficacité énergétique), une conception bioclimatique des bâtiments, des objectifs mesurables en termes de consommation d'énergie, l'application de standards énergétiques de type Minergie.

Gestion des déchets

Le tri des déchets fonctionne relativement bien, malheureusement la quantité de déchets ne cesse d'augmenter, avec des coûts toujours plus importants pour les communes. La limitation des déchets à la source et leur valorisation s'inscrit dans une logique de développement durable. La ville de Stockholm a mis en place un modèle d'« éco-cycle » dans le quartier de Hammarby qui vise à diviser par deux les rejets et les déchets grâce au recyclage. Il s'agit de limiter les déchets à la source et d'améliorer la collecte

et le tri sélectif des déchets, grâce à la mise en place d'un concept de gestion des déchets à l'échelle du quartier, dans la mesure du possible avec les habitants, le traitement des déchets sur le site, au travers de processus écologiques, valorisation des déchets pour la production d'énergie (biogaz), la promotion du tri sélectif sur le site, le tri et la valorisation des déchets de chantier et l'utilisation de matériaux recyclables pour la construction.

Mobilité

La maîtrise du trafic motorisé individuel constitue un des grands défis auxquels sont confrontés les écoquartiers et contribue de façon décisive à la qualité de vie d'ensemble, en plus de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'absence de trafic de transit, la réduction drastique du stationnement en surface et, de façon générale, la promotion de l'habitat sans voitures (ou avec un taux de voitures réduit) permet d'aménager l'espace public de façon conviviale et sûre pour les enfants, de diminuer significativement le niveau de bruit et de pollution et d'offrir une proportion plus élevée de surfaces vertes. La mise en œuvre de tels principes passe par une desserte performante en transports publics (fréquences urbaines) et un concept de mobilité de quartier : promotion de l'habitat sans voitures/avec un taux réduit de voitures, interdiction du trafic de transit, limitation du stationnement dans l'espace public et parking en limite du quartier, mise à disposition de solutions de covoiturage et d'auto-partage, organisation de parcours piétons et cyclistes, sûrs et agréables, mise à disposition de parking pour vélos.

Matériaux de construction

La notion de quartier durable implique également une réflexion et des objectifs au niveau de la construction, par la mise en œuvre optimale des matériaux de construction et leur recyclage, la réduction de l'énergie grise au niveau du transport et du chantier, la réalisation de constructions saines et agréables à vivre. Cela implique un concept constructif simple, fonctionnel et flexible, l'utilisation de matériaux sains et écologiques, et une priorité donnée aux matériaux locaux, renouvelables et recyclables.

Gestion durable de l'eau

Un quartier durable cherche à économiser les ressources en eau, à maintenir le cycle naturel de l'eau (eaux pluviales), à réduire les rejets dans le réseau d'évacuation et les stations d'épuration et à valoriser les eaux usées. Il met en place des dispositifs pour la récupération des eaux pluviales pour

divers usages (arrosage, toilettes, ...), porte une attention particulière à la perméabilité des sols, la construction de toitures végétalisées, l'équipement des logements et locaux d'activités d'appareils économes en eaux, le traitement sur le site d'une partie des eaux usées (bio-épuration) et la gestion optimale des eaux de chantier.

Biodiversité

Dans un quartier durable, la nature doit trouver sa place. La qualité des espaces naturels doit être préservée par une utilisation modérée et rationnelle du sol. La biodiversité et le patrimoine naturel sont encouragés par la création de biotopes et de corridors biologiques, de sanctuaires non bâtis de haute valeur environnementale (prairies, bois, étangs...), le maintien et la valorisation de la faune et de la flore existantes, la mise en place de toitures et murs végétalisés et de jardins naturels, la gestion extensive des plantations. En bref, un quartier durable favorise la présence de la « nature » dans le quartier, pour préserver un équilibre entre espaces construits et espaces publics verts.

Participation et vivre ensemble

L'implication des résidents est l'élément-clé qui distingue un quartier véritablement durable d'un quartier qui se distingue simplement par une haute qualité environnementale. Elle est même essentielle pour inscrire la vie du quartier dans une perspective de développement durable.

Elle permet de favoriser le lien social et l'appropriation du quartier par ses habitants, de soutenir un mode de vie plus durable, de créer une vie de quartier et développer l'art du « vivre ensemble ».

Parmi les mesures qui permettent d'atteindre ces objectifs, signalons : l'organisation d'un forum de quartier, la participation des habitants à l'aménagement et à la gestion du quartier, la création de nombreux espaces communs (places de jeux pour enfants et adultes, potagers, espaces de bricolage, ...), l'encouragement de petits commerces locaux, l'information et communication sur la vie du quartier, la mise à disposition de locaux et d'équipements communs (salle des fêtes, buanderie, chambres d'amis...).